

Abonnement.

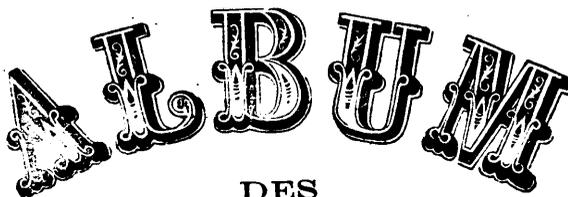
Cette REVUE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS.....\$2.00
EUROPE.....\$3.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU—PATRIE



DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts. Biographies, Voyages et Légendes

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un morceau de Musique paraît chaque mois.

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Casgrain, (Abbé H. R.)
Derome, (F. M.)
Dick, (Dr. V. E.)

Faucher de Saint-Maurice.
Legendre, (Napoléon)
Marmet, (Joseph)
Rousseau, (Edmond)

Sulte, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)
S. Drapeau, Administrateur.

Bulletin Religieux.

ENTRETIENS

SUR LE

Syllabus,

PAR

Mgr. GAUME.

(Suite et Fin.)

CHAPITRE XXIII.

Cause de ces Erreurs.

U viennent les nombreuses erreurs répandues de nos jours sur le pouvoir temporel du Pape ?

R. Les nombreuses erreurs répandues de nos jours sur le pouvoir temporel du Pape, viennent de l'esprit moderne, cause de l'affaiblissement de la foi, et surtout de la haine hypocrite des ennemis déclarés de la religion et de la société.

Q. Pourquoi de là religion ?

R. Parce qu'en supprimant le pouvoir temporel du Saint-Père, ils veulent, en égard à l'état actuel des choses,

rendre impossible l'exercice de son pouvoir spirituel.

Q. Comment cela ?

R. Parce que si le Pape cesse d'être roi, il devient sujet ; le Pape devenu sujet, sa parole peut être étouffée ou du moins perdue, aux yeux des peuples, le caractère d'indépendance dont elle a besoin pour être obéie de tous, sans hésitation et jusqu'à l'effusion du sang.

Q. Pourquoi encore ?

R. Parce qu'ils violent la liberté de l'Eglise, indépendante de toute puissance temporelle, et que le dernier résultat de leurs attaques serait d'ôter au Saint-Père le moyen de conserver des représentants chez les principales nations, soit pour choisir dignement les évêques, soit afin de pourvoir aux nombreux besoins de la catholicité, en les faisant connaître au Saint-Siège.

Q. Le Pape, dépouillé de son temporel, n'a-t-il pas ses représentants ?

R. Si le Pape, dépouillé de son temporel, a jusqu'ici conservé ses Nonces ou représentants, il le doit, non à ses propres ressources, mais aux offrandes des fidèles. Ces offrandes sont des ressources éventuelles qui peuvent diminuer, au point de rendre très-difficile, pour ne pas dire impossible, la conservation des représentants du Saint-Siège.

Q. Pourquoi enfin ?

R. Parce que les ennemis du temporel dépouillent le Souverain-Pontife et la religion catholique de la majesté extérieure, nécessaire aujourd'hui sur-